Département des Bouches du Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

JOUQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de Jouques

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre des membres			
Afférents au Conseil	En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
27	27	19	24

Séance du jeudi 15 octobre 2026
à 19h00

Date de la convocation : le 9 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six et le quinze octobre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de JOUQUES a été assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Éric GARCIN.

Etaient présents : Jacques CHERICI, Olivier RADAKOVITCH, Elena SENANTE, Benoît LEBRE, D. Stéphane ROYO, Marie-Dominique GONCE, Anne DE LAURADOUR, Frédéric ASTICH-BARRÉ, Bernard JOURDAN, Yves WARNIER, Christine ROUX, Martine MONTEIL-HERZOG, Nathalie ZOCCOLA, Gilles GAUDIN, Daria DESGRANDCHAMPS, Vincent BOUSQUET, Marie VIALA, Charlotte BOULAY,
Bons de pouvoir : Valérie TORCOL à Jacques CHERICI, Sandrine MOUTON-PLOUHINEC à Eric GARCIN, Frédéric RACINE à Bernard JOURDAN, Rémi CABON à Marie-Dominique GONCE, Romain MORELLO à Frédéric ASTICH-BARRÉ,
Etait absent excusé : Alain RHONÉ,
Etaient absents : Gérard POUPARD, Justine VANDERMERSCH,

Secrétaire de séance : Madame Marie-Dominique GONCE,

N°101_DEL_2026 OBJET : Délibération portant approbation de la convention de partenariat entre le Collège Olivier Frégeac et la Bibliothèque municipale de Jouques, dans le cadre du dispositif de persévérance scolaire

Monsieur le Maire expose le principe d'une convention de partenariat de la bibliothèque municipale de Jouques avec le collège Olivier Frégeac de Peyrolles-en-Provence, relative au dispositif de persévérance scolaire.

Ladite convention a pour objectif de favoriser l'inclusion des élèves en situation de décrochage scolaire au sein d'ateliers de lecture en lien avec les personnes en situation de handicap de l'EPD Louis Philibert. L'objet de la convention est de faire découvrir aux élèves la bibliothèque et ses diverses activités de promotion de la lecture et aller à la rencontre des résidents de l'EPD Louis Philibert.

***LE CONSEIL MUNICIPAL**, ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,*

ARTICLE 1 :

APPROUVE la convention de partenariat de la Bibliothèque municipale de Jouques avec le collège Olivier Frégeac de Peyrolles-en-Provence,

ARTICLE 2 :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention

Ainsi délibéré à Jouques les jour, mois et an susdits, le 15 octobre 2026
Suivent les signatures,

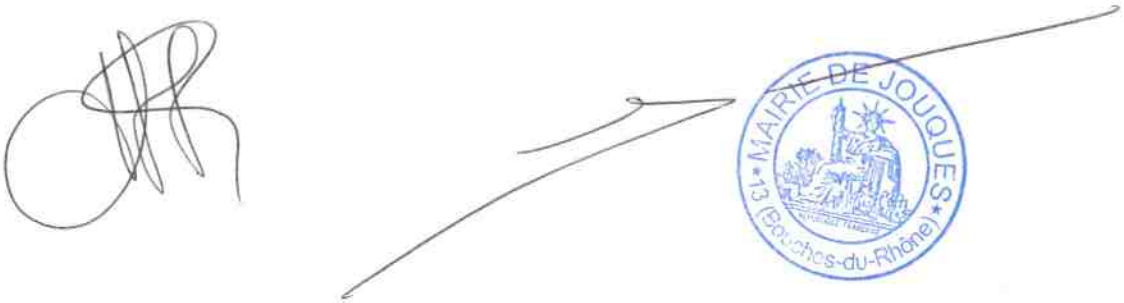
REÇU EN PREFECTURE
le 19/10/2026
Application agréée E-legalite.com
013-211300488-20261015-101_DEL_202

Le Secrétaire de Séance

Marie-Dominique GONCE

Le Maire

Eric GARCIN



Le Maire :
- certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la réception en Sous-Préfecture et de la publication sur le site internet le **22/10/2026.**
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille, 31, rue Jean-François Leca – 13235 Marseille Cedex 02, dans un délai de deux mois à compter du jour de la publication ou de la notification, soit par voie postale, soit par voie électronique sur l'application « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

REÇU EN PREFECTURE
le 19/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-013-211300488-20261015-101_DEL_202